



PROCÈS-VERBAL DE CONTRÔLE TECHNIQUE

N° D'IMPRIMÉ C63209646

EXEMPLAIRE REMIS A L'USAGER

NATURE DU CONTRÔLE	(3) DATE DU CONTRÔLE	N° DU PROCÈS-VERBAL
Contrôle technique périodique	13/11/2024	24033056

(7) RÉSULTAT DU CONTRÔLE	(6) DÉFAILLANCES ET NIVEAUX DE GRAVITÉ
Défavorable pour défaillances critiques	<p>Défaillances critiques : 6.2.5.a.3. SIÈGE CONDUCTEUR : Siège mal fixé</p> <p>Défaillances majeures : 0.1.1.d.2. PLAQUES D'IMMATRICULATION : Plaque non conforme AV 3.3.1.a.2. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Dispositif rétroviseur manquant ou fixé de manière non conforme aux exigences G 4.1.1.b.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (PHARES) : Système de projection fortement défectueux ou manquant AVG, AVD 4.1.2.a.2. ORIENTATION (FEUX DE CROISEMENT) : L'orientation d'un feu de croisement n'est pas dans les limites prescrites par les exigences AVG, AVD 4.2.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX DE POSITION AVANT, ARRIÈRE ET LATÉRAUX, FEUX DE GABARIT, FEUX D'ENCOMBREMENT ET FEUX DE JOUR) : Source lumineuse défectueuse ARG 4.3.1.a.2. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (FEUX STOP) : Source lumineuse défectueuse ou manquante : visibilité fortement réduite ARG 5.2.3.d.2. PNEU : Pneumatique gravement endommagé, entaillé ou montage inadapté AVG, AVD 5.3.1.a.2. RESSORTS ET STABILISATEURS : Mauvaise attache des ressorts ou stabilisateurs au châssis ou à l'essieu AV 6.1.8.a.2. SUPPORT DE MOTEUR : Fixations détériorées, manifestement gravement endommagées 8.2.22.e.2. OPACITÉ : Contrôle impossible des émissions à l'échappement</p> <p>Défaillances mineures : 2.7.1.a.1. RIPAGE : Ripage excessif 3.3.1.b.1. MIROIRS OU DISPOSITIFS RÉTROVISEURS : Miroir ou dispositif légèrement endommagé ou mal fixé C 4.5.2.a.1. RÉGLAGE (FEUX DE BROUILLARD AVANT) : Mauvaise orientation horizontale d'un feu de brouillard avant AVG, AVD 4.7.1.b.1. ÉTAT ET FONCTIONNEMENT (DISPOSITIF D'ÉCLAIRAGE DE LA PLAQUE D'IMMATRICULATION ARRIÈRE) : Source lumineuse partiellement défectueuse 6.2.1.a.1. ÉTAT DE LA CABINE ET DE LA CARROSSERIE : Panneau ou élément endommagé G, D</p>

(8) LIMITE DE VALIDITÉ DU CONTRÔLE RÉALISÉ
13/11/2024

NATURE DU PROCHAIN CONTRÔLE
Contre-visite

IDENTIFICATION DU CENTRE DE CONTRÔLE
N° D'AGRÈMENT : S006C169
(9) RAISON SOCIALE : SAS AUTO BILAN SLV
(3) COORDONNÉES : 55 RUE CLAUDE BERNARD ZI SECTEUR C7 06700 SAINT LAURENT DU VAR Tél : 0492042020

(9) IDENTIFICATION DU CONTRÔLEUR
N° D'AGRÈMENT : 006C1158
SIGNATURE :

IDENTIFICATION DU VÉHICULE		
(2) Immatriculation et pays AA-535-CD (F)	Date d'immatriculation 17/12/2012	Date de 1 ^{ère} mise en circulation 22/04/2009
Marque PEUGEOT	Désignation commerciale 207	
(1) N° dans la série du type (VIN) VF3WE9HXC9W015894	(5) Catégorie internationale M1	Genre VP
Type/CNIT MPE5214TN746	Énergie GO	
Document(s) présenté(s) Copie du certificat d'immatriculation visée par un vendeur professionnel		

(4) KILOMÉTRAGE RELEVÉ
150437

INFORMATIONS SUR LE CONTRÔLE TECHNIQUE DÉFAVORABLE
PROCÈS-VERBAL N° : _____ DATE : _____
N° D'AGRÈMENT DU CENTRE : _____

MESURES RÉALISÉES ET VALEURS LIMITES CORRESPONDANTES				
	AVANT		ARRIÈRE	
	G	D	G	D
Ripage (-8 à +8 m/km) :	+13.6 m/km			
Dissymétrie suspension (≤ 30%) :	2 %		6 %	
Forces verticales :	799 daN		541 daN	
Frein de service				
Forces de freinage :	277 daN	286 daN	209 daN	196 daN
Déséquilibre (<20%) :	4 %		7 %	
Forces de freinage (efficacité) :	277 daN	286 daN	209 daN	196 daN
Taux d'efficacité global (≥50%) :	72 %			
Frein de stationnement Taux d'efficacité (≥18%) :	23 %			
Feux de croisement (-2.5 % à -0.5 %) :	+0.9 %		-0.4 %	
Feux de brouillard avant (-3.5 % à -1.0 %) :	-4.0 %		-4.0 %	